



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SA SNCF VOYAGEURS

L'UNSA-FERROVIAIRE OBTIENT UNE PRIME EXCEPTIONNELLE POUR TOUS LES AGENTS DE LA SA VOYAGEURS

Au-delà des revendications fortes liées à la négociation annuelle obligatoire (NAO), l'UNSA-Ferroviaire avait interpellé par deux courriers le Président de la SA Voyageurs afin de revendiquer une vraie reconnaissance du travail des agents durant la période de crise sanitaire.

La direction de la SA Voyageurs nous informe ce jour, au travers d'une communication interne, qu'elle accède à notre demande. Tous les agents de la SA Voyageurs se verront donc octroyer une prime exceptionnelle de **600 € brut**. Celle-ci sera versée avec la solde de décembre 2021.

600 €

brut c'est le montant de la prime exceptionnelle que l'UNSA a obtenue pour tous les agents de la SA Voyageurs.

PAR LE
DIALOGUE SOCIAL,
L'UNSA-FERROVIAIRE
DÉFEND LE POUVOIR
D'ACHAT DE TOUS
LES SALARIÉS !



CONTACTS



DIDIER MATHIS
Secrétaire général
06 19 46 12 30



FLORENT MONTEILHET
Secrétaire général adjoint
06 51 99 01 65

